

Organisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados

28 rue Jean Eudes - 14000 CAEN - 02 31 15 59 60 - www.caue14.fr

Cahier des Charges - ENJEUX ET ATTENTES Ecole Yvonne Guégan (Thaon)

ENJEUX ET ATTENTES

- Contexte
- Programme

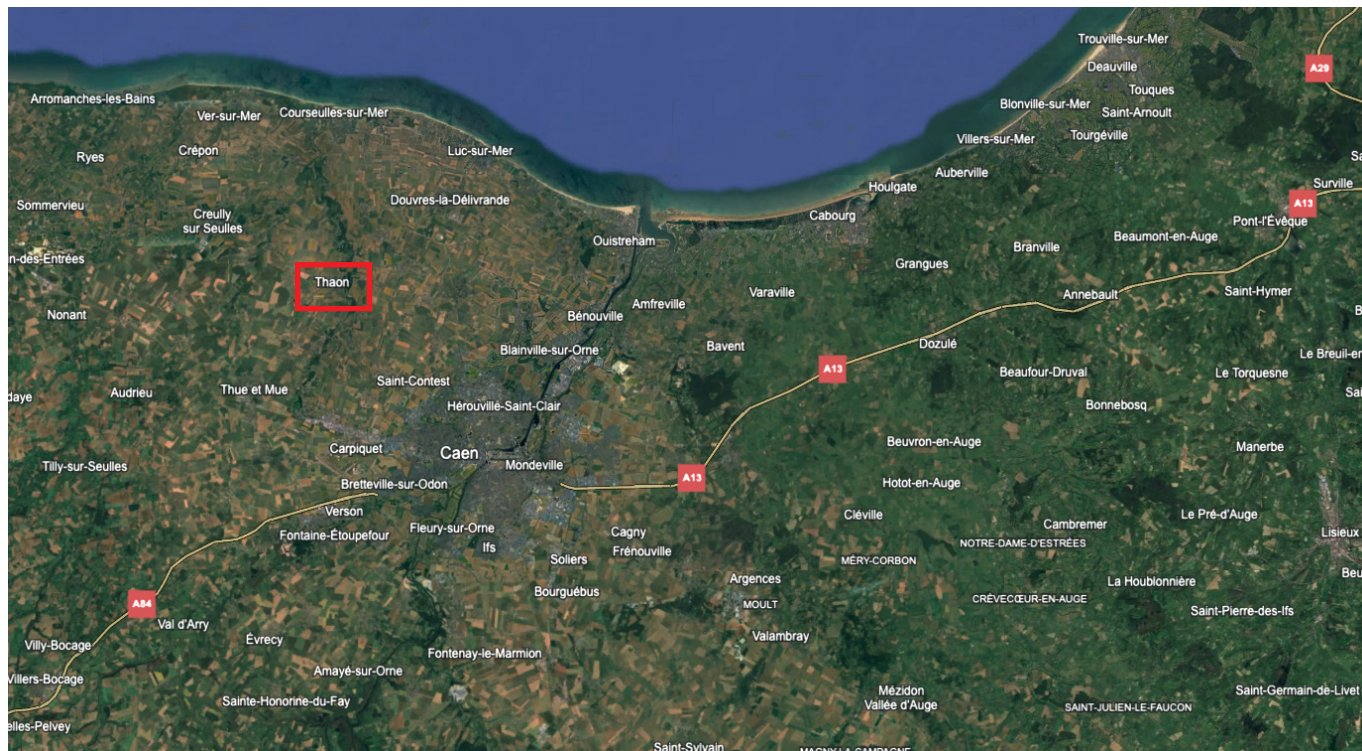
Ce cahier des charges a été conçu pour servir de support aux concepteurs ayant candidaté à l'appel à idées "La classe, mon école !". Le dossier suivant présente spécifiquement **l'école Yvonne Guégan de Thaon**.

Cette première partie est consacrée à la présentation de l'établissement dans son environnement et met en avant les éléments indispensables du programme attendus.

À destination des concepteurs, ce cahier est à consulter pour pouvoir élaborer des idées cohérentes avec un contexte et des attentes formulées par les usagers. A chacun de s'en inspirer librement pour alimenter les réflexions de cet appel à idées sur l'évolution du bâti scolaire.

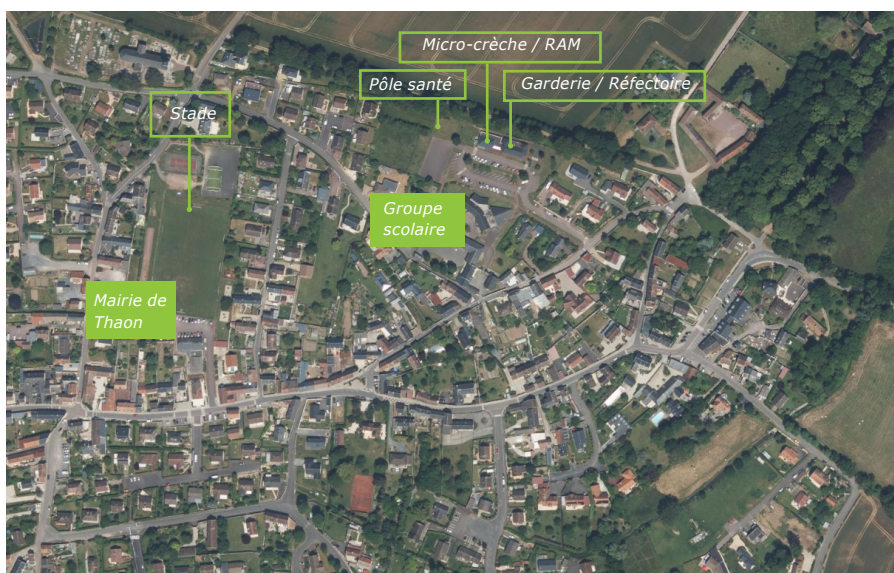
1 - LE CONTEXTE

La commune de Thaon composée de 1850 habitants (2022) se situe à environ 15 km au Nord-Ouest de Caen. Le patrimoine de la commune se tourne autour de l'ancienne église Saint-Pierre des XI^e et XII^e siècles (classée au titre des monuments historiques) et son château du XVIII^e siècle partiellement inscrit au titre des monuments historiques.

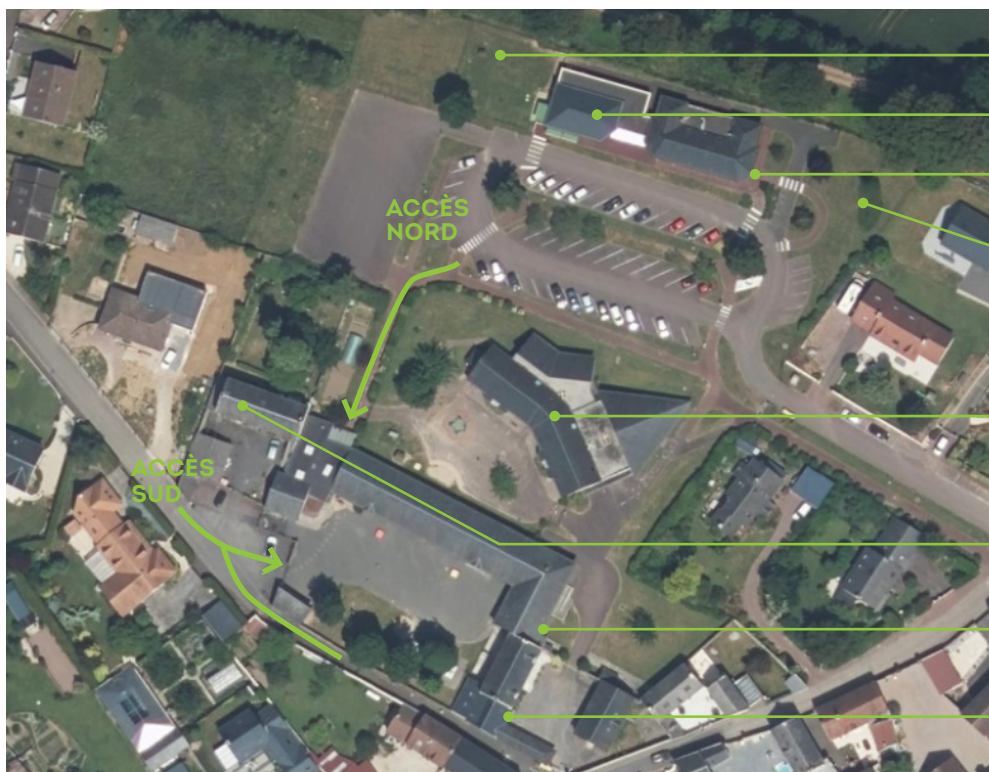


La commune compte un groupe scolaire, l'école Yvonne Guégan située au 4 rue des écoles à proximité de la mairie et des rues principales de la ville qui accueille des élèves de la maternelle à l'élémentaire dans deux bâtiments distincts.

L'école se situe au croisement de la rue des écoles et de la rue de la Forge. Un parking situé au nord de l'école maternelle permet de desservir le groupe scolaire, la micro-crèche et le RAM. Le pôle santé, situé dans la continuité de la micro-crèche, bénéficie également d'un parking. Il existe deux entrées pour accéder à l'école, un premier accès depuis le parking au Nord et un second depuis la rue piétonne au Sud. Actuellement l'école compte 10 classes pour 230 élèves.



L'école élémentaire a été construite en 1979 puis plus récemment en 2000 l'école maternelle. L'évolution démographique est actuellement en hausse. Toutes les classes sont actuellement occupées. La réflexion de cet appel à idées sur l'amélioration du bâti scolaire sera focalisée sur l'école élémentaire (et non la maternelle) que nous détaillerons davantage dans les pages suivantes. Il sera aussi question d'intégrer à l'école une partie du logement communal situé dans le bâtiment contigu et actuellement inoccupé. (cf. page suivante)



- Pôle santé
- Micro-crèche / RAM
- Garderie / Réfectoire
- Espace vert dédié à la garderie
- École maternelle
- Logement inoccupé à intégrer à la réflexion
- École élémentaire
- Médiathèque

THÉMATIQUE FORUM COLLABORATIF - ZOOM

Plan du logement en annexe

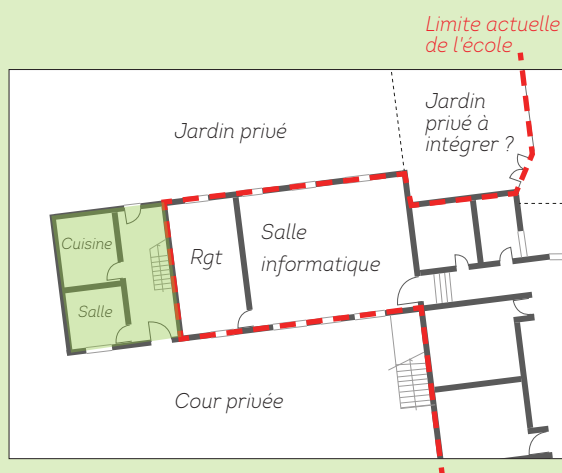


Schéma organisation actuelle RDC

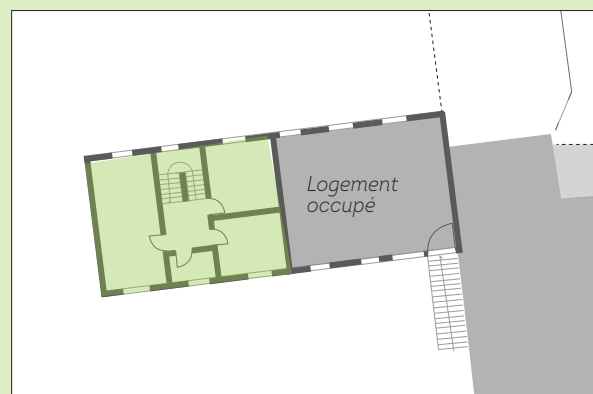


Schéma organisation actuelle R+1

Le logement représenté en vert sur les schémas ci-dessus est actuellement inoccupé. Les équipes de l'école souhaitent réfléchir à sa possible intégration à l'école au niveau du rez-de-chaussée et potentiellement utiliser l'étage pour du rangement ou des locaux associatifs.

En parallèle, la salle informatique actuellement utilisée dispose uniquement d'une sortie (l'accès sur la cour privée est actuellement condamné) et pour cela ne peut recevoir que 19 personnes à la fois ce qui complique les séances en groupe, les groupes classes étant supérieurs à 19 personnes.

Un des axes de cet appel à idées est de réfléchir à l'intégration de cet espace ainsi qu'à l'espace du jardin accolé à l'entrée nord qui permettrait également d'améliorer l'accès existant

2 - PROGRAMME

L'ambition du format de l'appel à idées est de faire surgir des réponses innovantes à des problématiques identifiées mais aussi d'aller au-delà de ces requêtes pour imaginer une évolution possible du bâti scolaire. Ci-dessous, vous retrouverez des éléments de programme qui font suite aux ateliers organisés avec les membres de l'équipe pédagogique, les élus et les enfants qui devront servir de base de réflexion pour les propositions d'aménagement.

Comme décrit dans le règlement, nous attendons des propositions qui réinventent le bâti scolaire et permettent d'imaginer d'autres possibles pour l'école du futur. Le bien-être des enfants et les conditions de l'exercice de pédagogies multiples devront être au cœur des réflexions proposées.

Il est important de noter à nouveau que le but de l'appel à idées n'est pas de sélectionner des projets en vue d'une future réalisation, mais bien de stimuler la créativité des concepteurs et les appétences des maîtres d'ouvrage pour les projets de qualité.

3 thématiques ont été proposées aux écoles pour orienter les axes de développement des propositions de projet. Les trois thématiques étaient les suivantes :

- Forum collaboratif
- Santé et bien-être
- Transition écologique

L'école de Thaon a choisi la thématique "Forum collaboratif" car la commune souhaite en premier lieu intégrer le rez-de-chaussée du logement communal inoccupé et potentiellement l'étage par des usages associatifs et communaux. Bien que ce choix ait été fait, cela ne met pas de côté les autres thématiques qui pourront aussi être intégrées à la réflexion.

Il est à noter que **les propositions devront se concentrer sur le bâti de l'école élémentaire** ainsi que sur ses accès. La présence de l'école maternelle pourra, le cas échéant, être intégrée dans une réflexion plus globale, au même titre que les bâtiments voisins (garderie, réfectoire, etc.), sans toutefois faire l'objet d'un développement détaillé de leur organisation dans la réflexion proposée.

ÉLÉMENTS DU PROJET D'ÉCOLE FOURNI PAR L'ÉTABLISSEMENT

L'équipe pédagogique a travaillé sur des axes de réflexion autour du projet de l'école Yvonne Guégan. Ci-dessous, nous avons choisi certains de ces axes qui pourraient avoir une incidence sur l'organisation spatiale de l'école telle qu'elle fonctionne actuellement. Ces éléments pourront être réinterprétés au sein du programme détaillé ci-après :

- Créer une continuité de la petite section au CM2 autour d'un projet et d'un lieu commun : créer un jardin (un espace dédié est en cours d'aménagement dans la cour de récréation des maternelles)
- Anticiper et préparer les enfants à l'entrée à l'école : liaison école / structure d'accueil périscolaire
- Créer un collectif de classe, encourager la coopération, améliorer les comportements : la classe dehors
- L'équipe pédagogique a fait le choix d'organiser deux services de récréation. Les élèves profitent ainsi davantage des lieux et du matériel mis à disposition.
- Deux services de restauration sont organisés tant en maternelle qu'en élémentaire nécessitant une pause méridienne d'une heure et quarante-cinq minutes.

Le programme ci-dessous est une synthèse élaborée à la suite des ateliers réalisés avec les différents usagers. Les ateliers se sont déroulés de la manière suivante :

- 08/10/2025 : atelier et questionnaire pour 3 adultes (1 directrice et 2 élus)
- 17/11/2025 : premier atelier à destination des élèves pour deux classes de CM1/CM2 soit un total de 49 élèves
- 02/12/2025 : second atelier également à destination des mêmes élèves

Les conclusions issues de l'ensemble de ces ateliers ont permis d'élaborer le programme présenté ci-après, constituant une synthèse des réflexions formulées par les enfants et les adultes impliqués. Les pages suivantes proposent des synthèses plus détaillées par atelier, permettant de mieux comprendre les premiers éléments de programme présentés ci-dessous.

Les supports qui ont été élaborés pour ces ateliers sont consultables sur le site internet du CAUE du Calvados (www.caue14.fr)

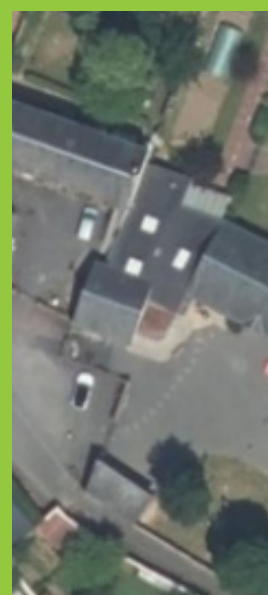
1. CONTEXTE TERRITORIAL

- Réfléchir à l'intégration du logement vacant dans la continuité de la salle informatique pour un usage scolaire en rez-de-chaussée et associatif à l'étage.
- Repenser l'entrée Sud de l'école élémentaire, la valorisation du parvis et l'organisation du garage à vélo
- Repenser l'entrée Nord de l'école depuis le parking ainsi que le cheminement en intégrant potentiellement une partie du jardin voisin
- Améliorer les cheminements sur l'espace du parking au Nord (lien avec le réfectoire, desserte du bus et organisation du parking)



2. LE BÂTIMENT

- Améliorer les accès à l'école et la qualification des espaces d'accueil (hall d'entrée au Nord et garage vélo et lien cour de récréation au Sud)
- Repenser le statut de la salle polyvalente et son aménagement
- Améliorer le lien des salles de classe avec la cour d'école / avec les ateliers
- L'espace du préau est actuellement insuffisant, en cas de mauvais temps les élèves peuvent également utiliser le hall d'entrée pour des jeux plus calmes



3. LA CLASSE

- Réfléchir à la possibilité de rendre les classes flexibles en utilisant le matériel existant
- Repenser le lien de la classe avec les espaces directement connectés tels que les couloirs et la cour



